



Programme de formation

– BLOC 6 –

Conseiller en Phytothérapie

Sommaire

Objectifs, compétences et aptitudes.....	2
Public concerné et prérequis	2
Qualification des intervenants	2
Moyens pédagogiques	2
Moyens techniques à disposition.....	2
Durée et effectifs	2
Déroulement.....	3
Modalités d'évaluation des acquis	3
Sanction visée.....	3
Matériel nécessaire	3
Délais administratif.....	3
Délais d'accès	3
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	3
Accessibilité aux personnes en situation précaire	3
Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi	3
Taux de réussite.....	4
Taux de satisfaction	4
Tarifs.....	4
Débouchés.....	4

Dernière mise à jour : 15/12/23

Objectifs, compétences et aptitudes

Ce bloc de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances nécessaires pour devenir conseiller en phytothérapie : huiles essentielles, hydrolats, huiles végétales, bourgeons et fleurs de Bach, aussi bien en termes de préconisations que de bienfaits et de contre-indications.

Chacun des modules proposés permet d'acquérir les connaissances nécessaires, aussi bien en termes de techniques que de bienfaits et de contre-indications :

- MODULE 6.1 : Huiles essentielles, hydrolats et huiles végétales
- MODULE 6.2 : Bourgeons et Infusions
- MODULE 6.3 : Fleurs de Bach

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Acquérir les connaissances théoriques en termes de processus d'extraction et de fabrication, de conservation, de dilution et de lecture des étiquettes ;
- Maîtriser les différents bienfaits et contre-indications des huiles essentielles et végétales, des hydrolats, des bourgeons, des infusions et des fleurs de Bach ;
- Connaître, transmettre et appliquer le cadre légal d'utilisation de ces produits ;
- Accueillir un client et organiser une séance de conseils en phytothérapie.

Public concerné et prérequis

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure et ne présentant pas de contre-indication médicale le jour de la formation.

Qualification des intervenants

Alicia ASSE est praticienne en naturopathie holistique et énergétique. Elle est également accompagnante psychocorporelle du bébé à l'adulte, de par la pratique du massage bien-être et du soutien émotionnel par les fleurs de Bach. De plus, elle accompagne à la parentalité et à l'allaitement maternel.

Moyens pédagogiques

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec les autres stagiaires ;
- Méthode d'enseignement active et participative.

Moyens techniques à disposition

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement ;
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.

Durée et effectifs

7 jours non consécutifs, soit un total de 49 heures. Effectif de 3 stagiaires minimum et de 10 au maximum par session.

Déroulement

- MODULE 6.1 : Huiles essentielles, hydrolats et huiles végétales (3 jours, 21h)
- MODULE 6.2 : Bourgeons et Infusions (2 jours, 14h)
- MODULE 6.3 : Fleurs de Bach (2 jours, 14h)

Déroulement type d'une journée : accueil des stagiaires, révision de la veille le cas échéant, alternance entre enseignements théoriques et pratiques, réponses aux questions en temps réel, bilan de fin de journée.

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation théorique écrite en fin de module. Notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider le module ;
- Évaluation pratique en continue sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider un critère. 70 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Sanction visée

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module ;
- Attestation et certificat de réalisation globale remis en fin de bloc.

Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.

Délais administratif

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme (OPCO, Pôle Emploi...).

Délais d'accès

- Jusqu'à 12 mois (voir planning) pour une formation dans nos locaux (inter-entreprise) ;
- De 1 à 3 mois pour une formation au sein de vos locaux (intra-entreprise).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

Accessibilité aux personnes en situation précaire

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi

Pôle Emploi est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

Taux de réussite

À définir.

Taux de satisfaction

À définir.

Tarifs

- 1 575 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 1 260 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un revendeur de produits de bien-être...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile ou en visio.